

La France nome un chef de la protection des données personnelles pour les administrations – CDO Chief Data Officer



La France nome un chef de la protection des données personnelles pour les administrations

La ministre de la fonction publique – de la décentralisation et de la réforme de l'Etat –, Marylise Lebranchu, a annoncé la création en France du poste d'administrateur général des données, également baptisé CDO ou « chief data officer » par les anglophones.

La France nome un chef de la protection des données personnelles pour les administrations

La ministre de la fonction publique – de la décentralisation et de la réforme de l'Etat –, Marylise Lebranchu, a annoncé la création en France du poste d'administrateur général des données, également baptisé CDO ou « chief data officer » par les anglophones.

Encore peu nombreux dans le monde à occuper cette fonction en entreprise, ce CDO a pour mission de coordonner l'utilisation des données, dans un contexte de transformation numérique où de plus en plus de données sont générées – mais souvent trop rarement exploitées.

La France est le premier pays européen à créer la fonction d'administrateur des données ou CDO. Ce poste est confié à Henri Verdier, patron d'Etalab. Il aura pour mission de développer la culture de la donnée dans les administrations et de favoriser la circulation des données.

L'administration française disposera donc de ce profil. Et cette fonction s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement en faveur de l'open data ou partage de données publiques. Un domaine dans lequel la France se veut une référence en Europe.

Marylise Lebranchu compte sur ce « chief data officer » pour accélérer l'ouverture des données et contribuer « à élaborer une pratique interministérielle d'utilisation des données ». Ce poste a été confié au patron d'Etalab, Henri Verdier, qui coordonne la stratégie open data en France.

Mais pour agir réellement sur la culture des administrations française, cet administrateur devra être doté de pouvoirs. A ce titre, la ministre de la fonction publique précise ainsi qu'Henri Verdier sera « autorisé à connaître les données détenues par l'administration de l'État et ses opérateurs ».

Plus largement, le premier CDO français aura pour mission d'organiser, en respectant la vie privée, « une meilleure circulation des données dans l'économie comme au sein de l'administration », de « veiller à la production ou à l'acquisition de données essentielles », de lancer des expérimentations et de développer une culture (ainsi que des outils et méthodes) de la donnée au sein des administrations.

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)**

Références :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Chief_Data_Officer

<http://www.zdnet.fr/actualites/la-france-se-dote-d-un-chief-data-officer-39801427.htm>